



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 68801

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les tensions enregistrées entre la Russie et la Géorgie. En effet les relations entre ces deux Etats se dégraderaient inexorablement. Les affrontements auraient repris sur le sol géorgien entre séparatistes abkhazes et partisans géorgiens, ceci après huit années de statu quo. Le 12 octobre dernier, les autorités de Tbilissi auraient donné trois mois à la force d'interposition de la Communauté des Etats indépendants (CEI), installée depuis 1994 et composée de 1 600 soldats russes, pour quitter le pays, la Russie étant accusée par la Géorgie de soutenir les indépendantistes abkhazes. La situation serait si confuse que les observateurs, même à Tbilissi, se diraient incapables de faire la part des responsabilités. Elle lui demande donc de lui communiquer les éléments d'information concernant cette crise relevés par l'ambassade de France à Tbilissi, ainsi que la position que la France compte adopter dans ce dossier.

Texte de la réponse

Les relations entre la Russie et la Géorgie sont marquées par la complexité depuis l'indépendance de cette dernière il y a dix ans. De fait, les événements de Tchétchénie ont accru les tensions entre les deux pays. La Russie accuse en effet la Géorgie de servir de base arrière aux combattants tchétchènes et a rétabli en décembre 2000 l'obligation de visas pour les citoyens géorgiens, à l'exception des habitants des provinces d'Abkhazie et d'Ossétie du sud. Les Géorgiens accusent quant à eux la Russie de ne pas respecter leur intégrité territoriale en soutenant en sous-main les séparatistes abkhazes et ossètes et en n'appliquant pas le dispositions de l'accord OSCE d'Istanbul relatif au retrait des bases russes encore présentes en Géorgie. Depuis plusieurs semaines, les relations se sont encore dégradées : des combattants tchétchènes présents dans la vallée de Pankissi, à la frontière russo-géorgienne, ont pu se déplacer vers la vallée de la Kodori, en Abkhazie, afin de prêter main forte à des partisans géorgiens. De fait, des combats ont eu lieu sur cete ligne de front, entre ces derniers et les forces russes d'interposition et les forces abkhazes. Au cours de ces moments de vives tensions, un hélicoptère des Nations unies a été abattu dans des conditions non encore élucidées, faisant 9 victimes. La France quant à elle n'a cessé de rappeler les différentes parties à la plus grande des retenues au cours des derniers mois. Elle entretien des consultations régulières avec les ministères russe et géorgien des affaires étrangères afin de s'informer au plus près et de transmettre les messages de modération appropriés. Elle poursuit en outre son implication diplomatique en Géorgie : un de ses diplomates est depuis 1998 le chef de la mission OSCE, en charge de la médiation dans le conflit sud-ossète et de l'observation du groupe des amis du secrétaire général de l'ONU pour la Géorgie. A ce titre, dans le cadre des Nations unies comme à Tbilissi, la France poursuit ses efforts pour faire progresser le volet politique des négociations, dans le respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Depuis deux ans, le groupe des amis, sous la responsabilité de M. Boden, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, travaille à la rédaction d'un texte sur la répartition des compétences entre Tbilissi et Soukhoumi. Après plusieurs mois de discussions, un accord semble en vue sur ce texte qui pourra servir de base à un accord de paix définitif.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68801

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6396

Réponse publiée le : 7 janvier 2002, page 41